

Fédération syndicale



Service public

Solidaires – Unitaires – Démocratiques

Place Chauderon 5 – 1003 Lausanne – Tél. 021/ 351 22 50 – info@sud-vd.ch

Lausanne, le 24 novembre 2024

Au Conseil d'Etat vaudois

Château cantonal

1014 Lausanne

### **Du 14 juin au 25 novembre : Permanence de nos revendications**

Madame la présidente du Conseil d'Etat,  
Mesdames les conseillères d'Etat, Messieurs les conseillers d'Etat,

La journée internationale pour l'éradication des violences faites aux femmes du 25 novembre donnera-t-elle au Conseil d'Etat l'opportunité de donner réponse à notre lettre ouverte de la veille du 14 juin 2024 ? Nous le souhaitons vivement et vous y renvoyons en annexe.

Si nos revendications, pourtant non exhaustives, vous semblent par trop nombreuses, voire coûteuses, n'en retenez momentanément qu'une, simple et gratuite, que nous vous suggérons à la fin de notre courrier : *« Enfin, la Suisse n'a jusqu'ici pas signé la convention 190 de l'OIT qui prétend assurer à chacun-e un travail dans des conditions dignes. Si le Conseil d'Etat veut réellement avancer dans la protection des femmes contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles, la maltraitance, il peut en toute facilité déclarer qu'unilatéralement il s'engage à respecter et à appliquer les dispositions de cette convention. Cela ne coûtera rien aux ressources publiques et ce sera un geste de justice et de volonté politique qui honorera ce gouvernement et ses ministres. »*

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons cette fois-ci diligente, nous vous assurons, Madame la présidente du Conseil d'Etat, Mesdames les conseillères d'Etat, Messieurs les conseillers d'Etat, de notre pleine considération.

Pour le Secrétariat fédéral de SUD

Françoise Emmanuelle Nicolet

Annexe mentionnée